



ENQUÊTE PÉNIBILITÉ



CHIMIE



Afin de mesurer l'impact des conditions de travail des salariés sur leur santé, la FNIC CGT a décidé d'organiser une large consultation de l'ensemble des employés de l'entreprise au travers d'un questionnaire sur la pénibilité.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la négociation d'un accord concernant les métiers pénibles dans les entreprises, les résultats de cette enquête nous permettront de mieux évaluer les problématiques spécifiques liées à nos métiers et de pouvoir faire remonter clairement et concrètement les demandes et les préoccupations de tous les salariés auprès de la délégation patronale.

Si notre volonté première doit toujours être la prévention des risques et notre principale revendication l'élimination des facteurs de pénibilité, nous savons tous que le monde dans lequel nous évoluons fait souvent passer la rentabilité avant la santé mentale et physique des individus.

La pénibilité au travail réduit l'espérance de vie des salariés. Le gouvernement lui, par contre, augmente la durée des carrières et des cotisations sans contraindre les employeurs à supprimer ou limiter les risques pour les travailleurs.

Nous comptons sur vous tous, quelle que soit votre catégorie socio professionnelle, que vous soyez journalier ou posté, syndiqué ou non, pour répondre nombreux au questionnaire que nous avons élaboré, ceci afin de pouvoir vous représenter le mieux possible tant au niveau local que national.

**POUR ACCÉDER AU
QUESTIONNAIRE, MERCI DE
FLASHER LE QR CODE CI-CONTRE
OU DE SAISIR LE LIEN SUIVANT :**



<https://www.survio.com/survey/q/I2P5D9I4G2V2Y7D3E>